

EXTRAIT DU REGISTRE
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 22 JUIN 2026

Convoqué le lundi 15 juin 2026, le Conseil Municipal s'est réuni à l'ATOME, salle des assemblées, le lundi 22 juin 2026 à 18h00, sous la présidence de Monsieur Christophe RIVENQ, Maire.

Thibault PELLISSIER est nommé secrétaire de séance.

MEMBRES PRÉSENTS (37) : Christophe RIVENQ, Maire, Max ROUSTAN, Martine MAGNE, Alain BENSACKOUN, Catherine LARGUIER, Christian CHAMBON, Léa BOYER, Pierre MARTIN, Marie-Claude ALBALADEJO, Christophe CLAUZEL, Raphaële NAVARRO, Aimé CAVAILLÉ, Gérard PALMIER, Armande LAUPIES, Jean-Claude ROUILLON, Marie-Christine PEYRIC, Rose-Marie SOUSTELLE, Hélène CAYRIER, Marc BENOIT, Antonia CARILLO, Daniel CANAL, Catherine DAUFÈS-ROUX, Fabienne FAGES-DROIN, Ysabelle CASTOR, Valérie MEUNIER, Jean-Régis MASSON, Alexandra LAGULHON, Cyril LAURENT, Emiliano HACQUEL, Lucette CAMACHO, David VIEUX, Sylvie TRIBES, Alexandre BELAIR, Fabien PELAT, Jenny-Rose GUERCHOUX, Anthony BORDARIER, Thibault PELLISSIER.

POUVOIRS (5) : Michèle VEYRET (*pouvoir à Marie-Christine PEYRIC*), Alain AURÈCHE (*pouvoir à Martine MAGNE*), Laurent DOUDOUX (*pouvoir à Daniel CANAL*), Méryl FRIZON-DEBIERRE (*pouvoir à Raphaël NAVARRO*), Sandra CARTULAT (*pouvoir à Alexandre BELAIR*).

ABSENT EXCUSÉ (1) : Vincent BEHGADAD.

OBJET : Acquisition et Classement dans le Domaine Public Communal de la parcelle cadastrée section BA n°655 formant une partie de la voirie de desserte du lotissement « Le Domaine de l'Hieuse » dénommée rue du Jujubier à Alès –Complément à la délibération n°25_05_22 du 13 octobre 2025

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Vu le Code de la Voirie Routière, et notamment son article L141-3, qui prévoit que le classement d'une voie communale est dispensé d'enquête publique préalable sauf si ce classement a pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie,

Vu l'avis de la Commission d'Urbanisme du 15 juin 2026,

Vu l'avis du Pôle Infrastructures,

Vu la délibération n°25_05_22 du Conseil Municipal du 13 octobre 2025 portant acquisition et classement dans le Domaine Public Communal des parcelles cadastrées section BA n°654, 663, 667 et 668 formant la voirie de desserte et les espaces communs du lotissement « Le Domaine de l'Hieuse » dénommée rue du Jujubier à Alès,

Considérant que la parcelle cadastrée section BA n°655 d'une superficie de 59 m² fait partie du tènement foncier de la voirie de desserte et des espaces communs du lotissement « Le Domaine de l'Hieuse » dénommée rue du Jujubier,

Considérant qu'il y a donc lieu d'acquérir ladite parcelle en complément des parcelles ci-dessus citées,

Considérant qu'en raison de la charge que représente l'entretien d'une telle structure, la cession est consentie à l'euro symbolique,

Considérant que seuls les frais de transfert de propriété seront à la charge de la Commune,

Considérant que cette parcelle, dédiée à la circulation publique, doit être classée dans le Domaine Public Communal,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

en complément de la délibération n°25_05_22 du 13 octobre 2025, d'acquérir et de classer dans le Domaine Public Communal la parcelle cadastrée section BA n°655 faisant partie du tènement foncier formant la voirie de desserte du lotissement « Le Domaine de l'Hieuse » dénommée rue du Jujubier à Alès,

AUTORISE

Monsieur le Maire à agir au nom et pour le compte de la Ville d'Alès afin de procéder à l'acquisition et au classement dans le Domaine Public Communal de cette parcelle et à signer tout document relatif à la régularisation de cette opération.

Votants : 42
Pour : 42 - Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

Le secrétaire de séance

Thibault PELLISSIER



Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Christophe RIVENQ

